

Soutien à la création en résidence

Les résidences d'écrivains facilitent la concentration et l'inspiration nécessaires à la création. Elles répondent à des objectifs culturels, littéraires et artistiques et sont un outil de cohésion sociale. Le dispositif de bourses de résidence contribue à soutenir et à développer une création libre, vivante et favorise la circulation des écrivains et artistes.



OCCITANIE LIVRE & LECTURE IDENTIFIE, ACCOMPAGNE ET FÉDÈRE LES LIEUX DE RÉSIDENCE CRÉÉS EN RÉGION, AFIN DE :

- rendre compte de leur vitalité,
- interroger de nouveaux modèles,
- les valoriser.

Occitanie Livre & Lecture s'attache à fédérer les 27 lieux d'accueil recensés à ce jour en un groupe régional de réflexion intitulé **Résidences à la page**. Ce réseau permet une mutualisation des pratiques et des perspectives communes, tout en tenant compte de la diversité de ces structures et de l'émergence de nouvelles formes.

VOUS AVEZ POUR PROJET DE CRÉER UNE RÉSIDENCE D'AUTEURS ? VOUS EN DIRIGEZ DÉJÀ UNE ET SOUHAITEZ LA FAIRE ÉVOLUER ?

Occitanie Livre & Lecture met son **expertise** à votre service pour vous guider dans :

- le (re)positionnement de votre projet de structure,
- son élaboration, mais aussi dans la recherche de financements et de partenariats,
- les modalités d'accueil d'une autrice ou d'un auteur en résidence.

OCCITANIE LIVRE & LECTURE FAVORISE L'ACCUEIL ET LA CIRCULATION DE LA CRÉATION EN RÉGION

En tant que **dispositif immersif en interaction** avec les territoires et leurs habitants, les résidences constituent un moyen de replacer l'auteur au sein de l'espace public.

Afin de soutenir la capacité d'accueil des structures de résidence à l'économie parfois fragile, Occitanie Livre & Lecture a renforcé son dispositif de bourses de résidence, destiné à faciliter la venue temporaire en Occitanie d'autrices et d'auteurs, d'illustratrices et d'illustrateurs, de traductrices et de traducteurs nationaux, voire internationaux, souhaitant travailler à un projet d'écriture en vue d'une publication.

COMMENT SOLLICITER UNE BOURSE DE RÉSIDENCE ?

Les lieux de résidence déposent auprès d'Occitanie Livre & Lecture en novembre pour l'année suivante leur projet **co-construit** avec les autrices et auteurs pressentis. L'agence les expertise et attribue une quinzaine de bourses par an.

Les durées de résidence varient de 1 à 3 mois en fonction du projet. Le montant de la bourse est versé directement à l'autrice ou auteur, il est plafonné à 2 000 € bruts / mois en droits d'auteur.

VOUS ÊTES LIBRAIRE, BIBLIOTHÉCAIRE, ORGANISATRICE OU ORGANISATEUR D'ÉVÉNEMENTS LITTÉRAIRES ?

Renseignez-vous auprès des lieux de résidence à proximité pour connaître les artistes-auteurs accueillis, et saisissez l'opportunité d'élaborer des projets de coopération

(actions de médiation et partenariats). Vous contribuerez ainsi à la diffusion des œuvres et au rayonnement de la vie littéraire sur le territoire.



De nombreuses ressources sont disponibles sur notre site :

- présentation du dispositif des bourses de résidence
 - présentation des lieux de résidence en Occitanie
- brochure *Résidences à la page : nouveaux enjeux, nouvelles typologies*
 - présentation du réseau régional Résidences à la page
- guide « Comment accueillir un auteur ? De la dédicace à la résidence »
 - fiches pratiques « Organiser une résidence d'auteur »

Vous avez des questions ? Contactez

EUNICE CHARASSE

Chargée de mission

Création & Vie littéraire

eunice.charasse@occitanelivre.fr

05 34 44 50 22 / 07 50 68 45 53

occitanelivre.fr

*Avec le soutien du Contrat de filière Livre Occitanie, financé par la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée,
le Centre national du livre et la Drac Occitanie,*

*et celui de Toulouse Métropole – Programme financé par Toulouse Métropole et soutenu par la Drac
et la Région Occitanie, dans le cadre du Plan d'urgence pour le Livre 2021-2024 de Toulouse Métropole.*

